

DESTINATION 2030 : PAS DE ZONES GRISES SUR L'AVENIR DES AGENTS !

EXPLICATIONS

Le 14 octobre dernier la Direction présentait aux élus du CSE Central Voyageurs un nouveau point d'étape du projet Destination Voyageurs 2030. Ce projet engage une transformation profonde de l'organisation de SNCF Voyageurs, avec une mise en œuvre cible envisagée au 1er avril 2026.

La CFDT Cheminots est pleinement mobilisée dans cette séquence : pour informer, interpeller la direction et porter les préoccupations des agents.

CE QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ :

© Adobe Stock

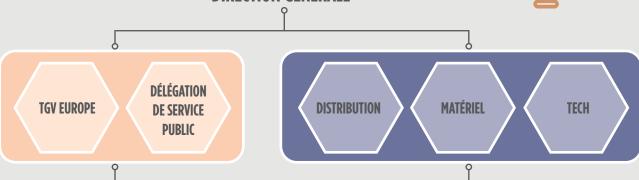
- Une structuration cible à horizon 1er avril 2026 articulée autour de grandes lignes business (DSP, TGV Europe), d'une ligne de service Matériel et d'une Direction Générale renforcée
- Des organigrammes cibles de niveau 1 (schémas d'intention), encore évolutifs
- Une présentation macro des périmètres et des principes de gouvernance

CE QUI NE L'A PAS ÉTÉ ET QUE LA CFDT DÉNONCE :

- Aucune donnée chiffrée ni sur les effectifs ni sur les impacts sociaux
- Les périmètres et rattachements qui sont encore en cours d'arbitrage

IF MODÈLE CIBLE DE L'ENTREPRISE

DIRECTION GÉNÉRALE











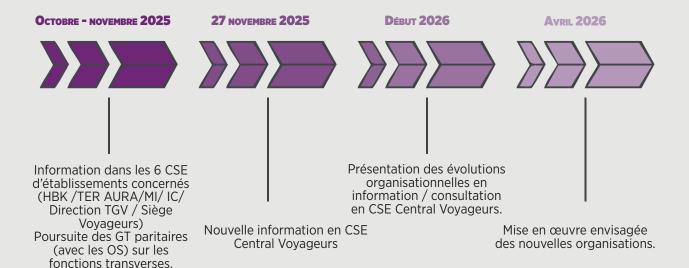






bsky.social

CALENDRIER ENVISAGÉ:



RPS: La CFDT tire la sonnette d'Alarme

La réorganisation Destination 2030 génère des signaux préoccupants sur le terrain : inquiétudes et incertitudes persistantes, flou organisationnel, messages hétérogènes et manque de lisibilité pour les équipes.

La CFDT a alerté sur les risques psychosociaux générés par ces incertitudes et sur la nécessité d'une anticipation réelle des impacts humains.

Lors de la CSSCT du CSE Central Voyageurs du 03 novembre, la Direction a présenté la méthodologie d'évaluation des risques psychosociaux liée au projet pour les équipes concernées : lancement en novembre d'une enquête sous format digital comprenant 6 questions supplémentaires sur Destination 2030 suivie d'ateliers visant à élaborer les plans d'actions.

Si la CFDT prend acte de cette démarche qu'elle suivra attentivement, elle a rappelé que l'enjeu ne se limite pas à la méthode, mais à la prévention réelle des effets humains de la transformation.

La CFDT a insisté sur plusieurs points :

- Que les résultats et remontées terrain soient pris en compte dans leur intégralité
- Que les situations d'alerte soient traitées sans délai
- Que les représentants du personnel soient régulièrement informés de l'avancée des actions

Nous serons particulièrement attentifs à la mise en œuvre concrète des engagements pris et à la prévention des effets de la réorganisation sur les équilibres humains et les conditions de travail.

- Lisibilité insuffisante : les périmètres, les interfaces et certains rattachements restent flous à ce stade.
- Information partielle : les documents présentés ne permettent pas encore aux équipes de se projeter concrètement dans la future organisation.
- Des écarts sont constatés entre les messages institutionnels et certaines communications locales. Ils alimentent interrogations et incertitudes dans les services. La CFDT demande une communication claire, cohérente et tracée, ainsi que des garanties formelles pour lever les zones d'ombre.

Nos exigences:

- La transmission d'organigrammes complets et stabilisés
- Une communication homogène à tous les niveaux pour éviter rumeurs et incertitudes
- Des engagements écrits sur l'emploi et un dispositif d'accompagnement clair
- Un suivi continu avec les représentants du personnel, la poursuite des Groupes de Travail

La CFDT à vos côtés

Pour défendre les intérêts de toutes et tous, la CFDT est présente dans toutes les instances et continuera à :

- Informer les agents à chaque étape
 - Interpeller la Direction sur les zones d'ombre
- Porter vos questions et alertes dans le dialogue social















bsky.social